

En 2017, Adhérez au TASDA !

Professionnels du soutien à domicile, de l'innovation, usagers, financeurs, (re)découvrez l'action du TASDA en rejoignant notre association !

Le TASDA rassemble les différents acteurs de la filière du numérique pour le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, afin de développer de façon collective, les usages des nouvelles technologies dans les prises en charge de demain !

Le TASDA, des années d'expérience au service du bien vivre à domicile

Une expertise des nouveaux usages des technologies pour le maintien à domicile

Un espace « ressource » d'outils, d'information et de formations des professionnels et des usagers

Un rôle privilégié d'intermédiation entre les acteurs de la santé & autonomie à domicile (champ sanitaire, médico social, industriel)

Une compétence dans l'évaluation des solutions et l'accompagnement de projets basée sur une approche méthodologique multi-dimensionnelle et pluridisciplinaire

Pourquoi adhérer au TASDA?

1. Avoir un accès privilégié aux outils et services produits par le TASDA

- Une base de donnée en ligne (Dom'inno) des produits numériques pour l'autonomie à domicile (voir sur tasda.fr)
- Une vitrine technologique mobile
- Des ateliers thématiques, conférences, temps d'échanges sur les évolutions des services à la personne avec une articulation aide humaine / aide technologique

2. Etre informés et bénéficier des analyses de fond du TASDA

- Newsletter mensuelle
- Documents techniques produits par le TASDA

3. Pouvoir intégrer un réseau pluridisciplinaire et mieux connaître les parties prenantes des offres technologiques pour la santé à domicile et l'autonomie

- Des événements réseau du TASDA : Les Apéros du TASDA
- Connaître / Se faire connaître : un portrait mensuel d'un adhérent
- Mise en relation avec les acteurs de l'écosystème local des offres technologiques pour la santé à domicile et l'autonomie

4. Accélérer le montage de vos projets

- Capitalisation du TASDA sur les nouveaux usages des solutions technologiques (évolution des métiers de services à la personne, modèles économiques, retour d'expérience, ...)
- Retour d'expérience de l'accompagnement du TASDA sur des projet plus « systémiques » tels que IsèreADOM, le projet innovant du Département de l'Isère

5. Contribuer à nos réflexions sur des sujets d'avenir

- La structuration d'une filière numérique pour le maintien à domicile
- L'évolution des processus de la prise en charge des personnes dépendantes et fragiles
- L'évolution des métiers et des compétences
- Les nouveaux modèles économiques
- Les nouveaux produits : aides technologiques complémentaires aux aides humaines

Vous êtes...

Nous vous apportons...

Un porteur de projet, une start-up dans les nouvelles technologies

- Veille et analyse de positionnement concurrentiel et marketing
- Test et amélioration : Un accès à des personnes pouvant tester le produit (par des usagers potentiels) / commenter le produit (par des professionnels de la prise en charge)

Un professionnel, du sanitaire ou médico social, un établissement médico social

- Veille des produits technologiques et de leurs usages
- Prospective : Une réflexion partagée sur les processus métiers de demain combinant les aides humaines et aides technologiques
- Formations sur ces sujets
- Recommandations pour l'intégration de ces produits dans les de prises en charge en établissement

Une caisse de retraite, un financeur d'aides, une collectivité territoriale

- Prospective pour les offres de demain : Une connaissance des produits technologiques et des recommandations pour développer un usage accompagné et personnalisé – AMOA de projets

Un financeur de l'innovation

- Expertise de projet : Analyse de la proposition innovante au regard de l'état de l'art, d'une approche globale de la prise en charge et des perspectives de marchés en lien avec le cadre des politiques publiques

Une association d'usager

- Information et conseil : Une connaissance des produits, de leurs points forts et limites, et des critères d'aide au choix

Un laboratoire académique

- Accès à des usagers et professionnels pour des études d'évaluation
- Partenariat de réalisation, de diffusion et de déclinaison des travaux académiques en outils opérationnels pour le bon usage des produits technologiques

Un expert, un consultant, etc.

- Veille : Une connaissance des produits actuels
- Partenariat pour répondre ensemble à des appels d'offres (projet de développement ou d'évaluation de solution technologique)

Grille des montants d'adhésion

Collège et type d'adhérent	Montant
Collectivité territoriale, institutions publiques, caisses de retraite, financeurs de services à domicile	600 €
Offreurs de solutions technologiques (PME, Start up) et services associés	
• Créateur d'entreprise	30 €
• < 250 personnes	300 €
• > 250 personnes	1000 €
• Associations de professionnels	200 €
Utilisateurs de solutions technologiques	
• Associations d'utilisateurs	30 €
Professionnels du secteur sanitaire, social, médico social, services à domicile	
• Associations de professionnels ou d'entreprises	200 €
• Établissement sanitaire ou médico social	200 €
Académiques et recherches, organisme de formation	
• Labos d'universités, organisme de formation	600 €
• Université ou organisme de recherche	1800 €
Autres, consultant, expert, fédération, cluster, pôle de compétitivité	
• Individuel, expert	30 €
• Associations de professionnels ou d'entreprises	200 €
• Syndicats	200 €
Collectivités territoriales, entreprises, institutions ... en tant que partenaires privilégiés	15 000 €

Pour plus d'information :

TASDA - 1 place Firmin Gautier - 38000 GRENOBLE
+33 4 76 70 57 80 - contact@tasda.fr - <http://www.tasda.fr>
consulter notre base de données en ligne <http://dominno.tasda.fr>

Centre expert

